

367	UTBM service communication	L'Est Républicain	Jeudi 17 novembre 2011
		Région	F city H2 - salon Mobilis - pôle véhicule du futur

## ELLE CARBURE À L'HYDROGÈNE

Véhicule « zéro pollution », la F-City H2 a été présentée pour la toute première fois, hier à Belfort, au salon Mobilis.

TAGS [RÉGION FRANCHE-COMTÉ](#) | [POLLUTION](#) | [SCIENCE ET TECHNOLOGIE](#)



Le temps de remplissage en hydrogène est similaire à celui d'un véhicule roulant avec de l'essence ou du gasoil. Photo Christine DUMAS

### ARTICLES ASSOCIÉS

*Les autres caractéristiques et avantages de la F-City H2*

*Au lieu d'aller démolir la calotte du Pôle Nord pour chercher du pétrole, parions sur le génie ...*

Doux rêve des écologistes depuis des lustres, le véhicule « zéro pollution » n'est plus une utopie. Il a même été officiellement présenté, hier, lors du salon Mobilis à Belfort.

Vue de l'extérieur, la F-City H2 ressemble à un banal parallélépipède rectangle, mais c'est dans les entrailles que la révolution technologique se love. Enfantée par cinq partenaires (1), elle est le tout premier véhicule électrique urbain à pile à combustible et stockage d'énergie sous forme d'hydrogène.

Le principe, a priori simple, est le suivant : la pile à combustible crée de l'électricité à partir de l'hydrogène stocké dans un réservoir. L'énergie produite permet ensuite d'alimenter

des batteries qui font tourner un moteur électrique. La combustion de l'hydrogène, elle, ne génère aucun déchet, seulement de l'eau.

Outre l'absence de pollution, les avantages de la F-City H2 sont multiples : la rapidité de la recharge, d'abord, avec un temps de remplissage en hydrogène similaire à celui d'un véhicule roulant avec de l'essence ou du gasoil ; l'autonomie, ensuite, qui est nettement supérieure à celle des véhicules uniquement équipés de batteries (150 km avec un réservoir d'1 kg d'hydrogène) ; le poids du module énergie, enfin, qui passe de 290 kg pour la version 100 % batteries à 120 kg (avec une petite batterie au lithium et une pile à combustible).

La F-City H2 est en cours d'homologation. Ses promoteurs devraient obtenir le précieux sésame mi-décembre, quelques jours seulement avant sa présentation au Sénat (le 19 décembre). Il permettra d'immatriculer pour la première fois en France un véhicule à hydrogène conformément au règlement européen CE 79/2009.

Les clients se bousculent-ils déjà au portillon ? Sur ce sujet, les partenaires du projet veulent rester discrets, « mais on peut d'ores et déjà parler d'un véritable engouement en Europe qui va au-delà de ce que l'on pouvait initialement espérer », confie Philippe Varenne, directeur, chez Michelin, du département Conception et Développement, tout en évoquant l'année 2014 pour le lancement de la commercialisation.

La F-City H2 ravira à coup sûr tous les adeptes du développement durable et tous ceux qui aspirent au calme et à la tranquillité. Car lorsqu'il roule (jusqu'à 60 km/h environ), ce véhicule « zéro pollution » est quasi muet. Un peu de silence dans un monde de (pétrole) brut, ça ne fait jamais de mal...

Alexandre BOLLENGIER

(1) Michelin ; FAM Automobiles ; EVE System ; FC LAB ; Institut Pierre Vernier.